L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 MAI 1888. 61me Année

Dufour & Donnet, Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 22 MAI 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

A propos du pavage de la Nouvelle-Orléans.

Il était question, dans notre dernier numéro, de l'établissement du pavage (système belge) sur une partie de la rue de l'Esplanade, entre Claiborne et Dorgenois. La distance n'est pas bien grande: un espace de huit ilets. Cela prouve tout au moins deux choses:

Premièrement, que l'on n'oublie pas la partie inférieure de la ville dans les réformes d'édilité que l'on commence à entreprendre, en ce moment, ce dont nous devons savoir gré à l'administration nouvelle; car il faut avouer que les précédentes ne nous ont pas précisément traités en enfants gâtés; un peu plus d'impartialité, de leur part, n'eût même pas été trop malséant. Consolons-nous en pensant que nous allons voir de meilleurs jours.

Deuxièmement, que, dès le lendemain de son entrée en fonctions, la direction des travaux publics songe à la plus importante, à la plus nécessaire des améliorations—le pavage, qui manque à la plupart de nos voies de communication.

Le mouvement ne date pas d'aujourd'hui; il est presqu'aussi vieux que notre ville. Depuis un temps immémorial, il n'y a peut-être pas eu d'administration qui n'ait manifesté à cet égard les plus louables intentions. Bon nombre même ont poussé le zèle jusqu'à un commencement d'exécution. Pourquoi toutes se sont-elles arrêtées en chemin? De telle sorte qu'après un demi-siècle de travaux entamés, interrompus, puis repris, pour être une fois de plus abandonnés; après d'énormes sommes dépensées, sans donner le résultat qu'on était en droit d'en attendre, l'œuvre est fort peu avancée et qu'il reste à faire beaucoup plus qu'on n'a fait jusqu'ici.

Il est difficile d'expliquer ce fait. Nous pourrions, à ce sujet, nous laisser aller à bien des récriminations amères, à bien des critiques justifiées; à quoi bon, cela ne réparerait pas le mal. Ne vaut-il pas mieux se mettre immédiatement et résolument à la besogne, changer ce qui est mauvais, là où le besoin en est urgent; réparer ce qui est déjà usé, continuer ce qui est bien commencé et ne s'arrêter que quand on aura atteint le but poursuivi?

Il ne faut pas nous illusionner, nous imaginer que l'œuvre s'accomplira du jour au lendemain; elle demande beaucoup de temps, beaucoup de soins, beaucoup d'argent, beaucoup d'honnêteté et, surtout, l'esprit de persévérance qui a constamment manqué à nos administrations. Nos édiles actuels n'y suffiront certainement pas; pendant la courte durée de leur terme, ils ne peuvent que mettre les choses en bon train et, grâce à la valeur intellectuelle et morale toute exceptionnelle des chefs, leur imprimer un mouvement plus droit, plus sûr, plus durable. Ces chefs ont plus de compétence qu'aucun de leurs devanciers pour déterminer le point de départ des travaux, la direction qu'il faut leur donner.

La Nouvelle-Orléans, au point de vue de ces améliorations, s'est trouvée jusqu'ici, non seulement dans le même cas, mais dans une situation pire que le Mississipi. Comme il y avait à faire à peu près tout et à peu près partout, que l'argent manquait comme à la Commission du fleuve et aussi, pardessus le marché, la compétence—qualité qui, nous devons l'avouer, ne fait pas défaut aux ingénieurs du gouvernement général—on a travaillé un peu au hasard, suivant les caprices des uns, les exigences des autres, les intérêts de tiers qui pesaient plus lourdement encore que les premiers sur les délibérations et les résolutions. De là, l'incohérence dans les idées, le manque d'ordre dans les travaux, les élans donnés aux entreprises, suivis bientôt d'interruptions qui n'étaient pas mieux motivées que les commencements. Ajoutez à cela le gaspillage du peu de fonds que l'on avait à sa disposition et dont on avait pris l'habitude de ne jamais rendre un compte sérieux.

Toutes ces causes combinées expliquent le désarroi de notre voirie et l'état déplorable de nos rues. Cela est si vrai, que du jour où une partie de la population, celle du Quatrième District, a été dominée par une idée fixe, qu'elle a voulu, d'une façon bien nette, fonder une route convenable, presque de luxe, qui la mît en communication, d'un coté, avec la lande désolée qu'elle a décorée du titre de Parc Audubon; de l'autre, avec le centre de la ville et le Lac, elle l'a obtenue. Aujourd'hui, vous pouvez faire l'énorme trajet de Carrollton à la rue du Canal, sur une excellente et commode chaussée en asphalte. Il ne reste plus qu'une petite solution de continuité, entre St Charles et Baronne, à la hauteur de la rue Delord, autrement dit l'Avenue Howard. Cette lacune sera comblée bientôt; peut-être même les travaux commenceront par là avant partout ailleurs.

Pourquoi? Parce qu'il y a un but, poursuivi avec persévérance, et une parfaite entente entre ceux qui le poursuivent.

Pourquoi faut-il que cette suite d'idée, cette opiniâtreté appliquée à la satisfaction de besoins de luxe ou de fantaisie, légitimes si l'on veut, mais qui ne devraient passer qu'après les choses sérieuses et immédiatement utiles, indispensables, ne l'a-t-on jamais apportée dans l'exécution des travaux à l'achèvement desquels dépend la prospérité du commerce et de trafic? C'est ce que nous ne voulons pas examiner. Ce serait peine inutile, puisque le public en sait, à cet égard, autant que nous.

Qu'il nous suffise de savoir que cette déplorable période touche à sa fin, que nous entrons dans une ère nouvelle de progrès qui ne se ralentiront ou ne s'interrompront plus, de réformes qui auront un but sérieux, qui ne tendront plus uniquement à la satisfaction de fantaisies ou d'intérêts personnels ou sectionnels.

Notre ville est, au point de vue du pavage, une des plus arriérées de l'Union. Avec ce que l'on a dépensé pour tenir nos rues en un état pitoyable, on aurait pu les couvrir toutes de blocs de granit, parfaitement taillés, parfaitement juxtaposés, et faire disparaître pour toujours les trous, les fondrières qui déshonorent non seulement nos quartiers éloignés, mais jusqu'à nos rues les plus centrales, les plus commerçantes.

Pour la première fois depuis longtemps, on a placé à la tête du département qui exigeait des spécialistes, des hommes spéciaux, par conséquent, compétents. On est en droit de beaucoup attendre d'eux et nous croyons qu'ils tiendront plus que leurs promesses. Mais il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils précipitent les choses, à ce qu'ils se lancent étourdiment dans des entreprises d'où ils ne pourraient pas sortir à leur honneur, qu'ils seraient forcés d'interrompre au milieu de l'exécution. Ils ne commenceront que quand ils seront en mesure de continuer, et ils ne feront que de bonne besogne; mais qu'on ne les harcèle pas de continuelles plaintes; qu'on ne leur oppose pas, à chaque pas, des obstacles.

Il faut être conséquent avec soi-même. Puisqu'on a choisi des hommes sérieux et compétents, pour leur confier la défense de nos intérêts; qu'on ne leur retire pas cette confiance sur laquelle ils ont le droit de compter, au milieu de leurs entreprises, au moment même où ils en ont le plus grand besoin.

L'administration des Travaux Publics ne nous a pas promis le pavage de la ville; mais nous avons la ferme conviction qu'elle nous le donnera, au moins en partie, et qu'elle fera, sous ce rapport, ce que nous ne dirons pas autant, mais plus qu'il ne lui sera possible.

Inauguration du gouverneur Nicholls.

Hier, vers midi, comme nous l'avons dit déjà, a eu lieu, d'une façon très solennelle l'inauguration du soldat-patriote, général Nicholls, comme gouverneur de la Louisiane. Dès le matin, plusieurs trains emportaient de la Nouvelle-Orléans vers Baton Rouge, par centaines, les membres de la Législature, les invités à la cérémonie et les corps qui devaient contribuer à en relever l'éclat. On remarquait dans ces trains un grand nombre de dames qui devaient embellir la fête de leur présence. Leur arrivée dans la capitale de l'Etat a été saluée par des salve d'artillerie. Il y a eu, d'abord, une parade des Chevaliers de Pythias, réunis à Baton-Rouge pour y tenir leur Convention.

Quant à l'Armée de la Virginie du Nord et à l'Armée du Tennessee, elles ont été escortées au Capitole par les Cadets de l'Université d'Etat, d'où elles se sont rendues en corps sur les terrains où devaient se passer les cérémonies autour de la plateforme où allaient avoir lieu la prestation du serment.

Déjà le Sénat était réuni dans la salle de ses séances, pour assister à l'inauguration de son président, le nouveau lieutenant-gouverneur Jeffreys.

Le lieutenant gouverneur sortant, Clay Knoblock occupait le fauteuil. Un comité de trois est allé chercher le nouvel élu qui parut bientôt et se trouva en présence du juge-président de la cour suprême, l'Hon. Ed. Bermudez, qui, accompagné du juge-associé Poché, lui administra le serment d'office. L'Hon. Clay Knoblock se retira alors et un comité du Sénat alla prévenir la Chambre, réunie dans le local de ses séances, que la Chambre haute était prête à la recevoir. Il était alors 11 heures 35.

La Chambre après s'être constituée, avait suspendu la séance, en attendant que l'on vint la prévenir que tout était prêt, pour se rendre en corps à la cérémonie. A midi, l'Assemblée générale, les deux présidents en tête, se dirigea vers la plateforme, dont elle occupa les sièges avec les autres autorités d'Etat et de ville.

Le nouveau gouverneur, qui appartient à l'armée de la Virginie du Nord, était allé à sa rencontre à la descente du train et l'avait guidée au capitole. De là, il s'était rendu en voiture chez M. Wm Garig, où il restait avant son inauguration. C'est là que les deux comités du Sénat et de la Chambre sont allés le prendre pour le conduire à la plateforme. A ce moment, le coup d'œil était imposant.

Auprès de la plateforme, une foule de citoyens notables et de dames en toilette printanière.

Autour, les deux forts détachements de l'armée du Tennessee et de l'armée de la Virginie du Nord; sur la plateforme, les membres de la Législature; au milieu, un peu en avant, deux sofas, où étaient assis les deux gouverneurs, l'un entrant, l'autre sortant. Sur l'autre, la Cour Suprême.

A droite et à gauche les deux présidents du Sénat et de la Chambre. La musique militaire mêlée au son du canon exécutait des airs patriotiques.

Après la prière dite par le Rév. John Percival, le juge Bermudez a administré le serment au général Nicholls, puis ce dernier a pris la parole.

Tout d'abord, naturellement, forcément, il a rappelé les scènes qui s'étaient passées, à la même occasion, il y a de cela onze ans, quand, à la Nouvelle-Orléans, il prenait possession de son poste de gouverneur. Quelle différence dans les deux situations! On sortait à grand'peine, et au milieu d'obstacles presqu'insurmontables, de l'oppression fédérale, de l'usurpation des hommes du Nord.

L'état de choses est si changé que l'on ne se rappelle presque plus le mot de carpet-baggers, qui avait alors une si sinistre signification. Il serait aujourd'hui complètement oublié, si les prétentions récentes d'un des chefs de ce régime n'en avaient fait revivre le souvenir. Toute cette partie du discours du général Nicholls, est extrêment intéressante.

Il a fait, surtout, un tableau saisissant entre la situation financière actuelle et celle outrageusement déplorable où avaient laissé la Louisiane les tristes gouvernants qui venaient d'être chassés du pouvoir. Où sont les animosités politiques de ce temps-là? Disparues, pour faire place aux plus cordiales sympathies entre le gouvernement de la Louisiane et celui de Washington.

Après avoir fait un éloge pompeux et mérité du président Cleveland, le Gouverneur a fait comprendre qu'il avait un sentiment très vif, très élevé des responsabilités qu'il assumait, en prenant les rênes de l'Etat.

"Le peuple, a-t-il dit, en finissant, peut se reposer en toute confiance sur mon administration qui sera aussi pure dans le but qu'elle poursuivra que dans les moyens qu'elle emploiera."

La Louisiane entre dans une nouvelle ère de prospérité pour elle-même, d'honnêteté, de la part de ses gouvernants; elle peut être sûre que ni le nouveau gouverneur ni son entourage ne tromperont l'attente du peuple et ne failliront à leur noble tâche.

"Je ferai de mon mieux, a-t-il dit, en terminant, pour administrer fidèlement les affaires de l'Etat, pour établir l'harmonie entre tous les éléments de la population, pour assurer à tous et à chacun (one and all) les bienfaits d'un bon gouvernement."

Après le discours du général, la musique s'est fait entendre et le Rév T. K. Fauntleroy a donné la bénédiction à l'assemblée qui s'est dispersée. A l'heure où nous écrivons ces dernières lignes, nous n'avons aucune nouvelle du bal qui s'est donné, pendant la nuit, et qui a dû être fort brillant, car les familles des habitants les plus notables de la Louisiane y ont pris part.

Nous apprenons, au dernier moment, que le gouverneur Nicholls a choisi M. Arthur Arroyo pour son secrétaire particulier. C'est là son premier acte, en entrant en fonctions; on ne pouvait mieux débuter. Le choix est on ne peut plus heureux; il sera approuvé par tous sans distinction. Nous aimons à constater cette marque toute particulière d'estime donnée à une des natures les plus sympathiques qu'il y ait en Louisiane.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—M. Joseph Grelier, demeurant rue du Camp, 1130 1/2, déclare, dans un avis qu'on lira plus loin, avoir gagné le quart du gros lot de la loterie de la Louisiane au tirage de mardi dernier 15 mai. Son billet portait les numéros 5—9—58, et il l'avait acheté vingt-cinq sous au bureau de M. Albert Harris, rue Magazine, 1099. Fidèle à sa coutume, la compagnie a mis M. Grelier en possession de son dû dès qu'il lui en a fait la demande.

Voici, d'après les *Tablettes des Deux-Charentes*, les noms des généraux qui ont été désignés pour procéder à l'inspection générale, en 1888, des troupes de la marine en France et aux colonies;

M. le général Dard, le personnel et le matériel de l'artillerie de marine en France.

M. le général Bossant, les 1er et 2me régiments d'infanterie de marine, et les 1re, 2me et 3me compagnies de gendarmerie maritime, à Cherbourg, Brest, Lorient, le Havre et Nantes.

M. le général Brière de l'Isle, les 3e, 4e régiments d'infanterie de marine, les 4e et 5e compagnies de gendarmerie maritime, à Rochefort, Toulon, Marseille et Bordeaux, et les dépôts des compagnies disciplinaires des colonies, de la compagnie de discipline de la marine, au château d'Oléron.

M. le général Bégin, les troupes de toutes armes stationnées en Indo-Chine.

M. le général Reste, les troupes de toutes armes stationnées au Sénégal.

M. le général Bichot, les troupes de toutes armes stationnées à la Guyane et aux Antilles.

M. le général Bourgey, les troupes de toutes armes stationnées à la Réunion, à la Nouvelle-Calédonie et à Madagascar.

Les itinéraires à suivre par les généraux inspecteurs en France et aux colonies ne sont pas encore fixés.

MM. les commandants des stations navales de Tahiti et de Saint-Pierre et Miquelon procéderont à l'inspection générale des troupes stationnées dans ces deux colonies.

LOUISIANE.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 19 mai:

Le long de la côte de la Pointe-Coupée, il y a un grand nombre de trous qui rendent difficiles les voyages sur les routes. Ces trous sont le résultat du défaut de drainage des eaux qui suintent à travers les levées.

—Ici, le Mississipi baisse au taux de plus d'un pied, toutes les 24 heures; à Vicksburg, la baisse continue également de près d'un pied par jour. Depuis Helena jusqu'à St-Louis, il y a une hausse lente, tandis qu'entre St-Louis et St-Paul, il y a une terrible crue, d'épouvantables inondations qui ravagent toutes les campagnes de l'Illinois, détruisent les récoltes et déracinent les maisons. Il y a aussi une forte hausse sur le cours supérieur de la rivière Rouge; il en est de même de l'Ohio. L'Arkansas baisse et le Missouri paraît stationnaire.

De tous ces détails il résulte que, quand les grandes eaux arriveront dans le bas-Mississipi, elles trouveront assez de place pour s'écouler sans occasionner de désastre à droite et à gauche. Il est à croire que nos levées sont hors de danger.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 19 mai:

Le fleuve baisse rapidement et bientôt nos riziers devront avoir recours aux pompes pour l'irrigation de leurs champs.

Un peu partout on les installe ces jours ci sur la rive, et dès la semaine prochaine, si la baisse continue, elles seront mises en mouvement.

L'habitation Nita appartenant à la succession de Mme Vve Amand Bourgeois a été mise en vente samedi dernier et a été adjugée à MM. Amand, Emile et Louis Bourgeois pour la somme de $6,000.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 19 mai:

Si la Louisiane, jusqu'à présent, n'a pas assez de grappes pour le pressoir et réserve le fruit de ses treilles pour le dessert de ses tables, nos champs, nos bois et nos haies sont couverts d'un fruit rose, abondant et délicieux avec lequel nous pouvons faire un excellent vin de table, d'agrément et de santé?

Et c'est le moment.

La mûre est très abondante cette année.

Convient-il, par paresse ou par indifférence, que nous l'abandonnions aux ours, aux moqueurs et aux insectes?

N'en saurions-nous rien faire?

Et pourquoi mépriserions-nous les dons de Dieu faits aux hommes?

Nos amis des Attakapas, qui ont plus que nous conservé les mœurs, les habitudes et la sagesse des vieux Acadiens, cueillent très précieusement leurs mûres, en font un vin excellent et s'en trouvent à merveille.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 19 mai:

Un commencement d'immigration a eu lieu à Thibodaux, la semaine dernière. Toute une famille de Canadiens, composée du père, de la mère et de cinq enfants, est venue se fixer chez M. H. Tetreau.

Il est probable que d'autres vont suivre leur exemple et venir chercher, parmi nous, un climat moins rigoureux. Lorsque la question de salubrité aura été démontrée à ces nouveaux venus, nous avons tout lieu de nous attendre à un exode important vers le Sud, des populations du Nord si cruellement éprouvées, l'hiver dernier.

Le pays gagnera grandement à cette infusion d'un élément travailleur énergique, laborieux et économe. Seulement—c'est là le point essentiel, il faudra leur donner des garanties de sécurité, de bien-être et ne pas essayer de leur faire prendre des vessies pour des lanternes. Si la plus stricte honnêteté ne préside pas à nos agissements envers eux, s'ils s'aperçoivent qu'il est impossible ou très-difficile de se créer un *home* dans nos contrées, il est fort inutile de les appeler, car ils ne resteront point et sauront bien dans tous les cas faire part de leurs déceptions à ceux de leurs compatriotes qui seraient tentés de les imiter.

Chaque année accroît la popularité du Pectoral Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

Alsace-Lorraine.

Un Allemand immigré en Alsace et qui vient de faire un voyage en France écrit à la *Post* de Strasbourg, pour se plaindre des vexations auxquelles sont soumis, de la part des employés allemands, les voyageurs qui se rendent en France. A la station allemande d'Avricourt ils sont soumis à une foule de questions inutiles, tandis que les employés de la station française d'Avricourt sont infiniment plus coulants.

Le correspondant de la *Post* ajoute qu'arrivé en France il a visité plusieurs centres manufacturiers sans être le moins du monde inquiété. A son retour en Alsace, il passa par la ligne de Belfort à Mulhouse, et, arrivé à Montreux-Vieux, il fut de nouveau soumis à un interrogatoire d'une rigueur extrême et qui lui parut inutile; Où allez-vous? Que venez-vous faire chez nous? Des petites filles de quinze ans furent soumises au même interrogatoire. Un jeune homme de vingt-deux ans reçut l'ordre de rentrer en France d'où il venait.

Je dois avouer, dit en terminant le correspondant, que ce procédé sur territoire allemand a fait sur moi l'impression la plus pénible, et je demande à quoi doivent aboutir de telles mesures? Une chose est certaine: depuis que le gouvernement allemand a pris cette attitude sévère, notre commerce est en souffrance. Les Français ou les Alsaciens résidant en France ne passeront la frontière qu'en cas de nécessité extrême, même s'ils ont affaire en Alsace. Voilà la saison des voyages qui commence. On devrait venir chez nous pour visiter les villes d'eaux. Eh bien, je le demande, qui voudra encore mettre les pieds sur le territoire allemand si on y rencontre de telles difficultés?

La *Post* approuve les plaintes de son correspondant et demande que le gouvernement donne des ordres à ses fonctionnaires afin que les mesures de précaution prises à la frontière soient appliquées à l'avenir avec plus de tact et de mesure.

Le *Journal d'Alsace* annonce que l'instruction ouverte contre MM. Appel, Girard et Streisguth, pour haute trahison, a été close le 5 de ce mois. MM. Appel et Girard sont encore détenus préventivement.

Voici quelle sera, d'après les prescriptions du Code d'instruction criminelle, la marche ultérieure de la procédure.

Le juge d'instruction transmettra le dossier à M. le procureur général près la cour suprême de Leipzig. Sur les réquisitions de ce magistrat, la cour ordonnera ou bien l'ouverture de la procédure principale, ou bien la cessation des poursuites, ou bien la suspension provisoire de la procédure.

Si la cour prend la première des trois décisions indiquées, l'affaire paraîtra en audience publique et se terminera par la condamnation ou par l'acquittement des prévenus.

Les deux autres décisions équivalent à l'ordonnance de non-lieu de la législation française. Si le ministère public requiert l'ouverture de la procédure principale, il est tenu de présenter un acte d'accusation, qui doit indiquer les faits mis à la charge des prévenus.

Un impôt nouveau et qui ne manque pas d'une certaine originalité.

La Skuptchina serbe vient de voter un impôt de vingt francs sur chaque "tournure" qui sera vendue dans le royaume. Les tournures seront timbrées par un employé de l'administration des finances. On ne dit pas si cet employé aura le droit de contrôle sur les tournures en usage.

Un souvenir de Cham:

Témoin d'un peintre de ses amis, Cham réglait avec les autres témoins les conditions du combat. La rencontre était nécessitée par une parole des plus futiles. Un des témoins voulait une rencontre sérieuse.

—Pardon! interrompit Cham, il est évident que ces messieurs vont se battre pour des propos en l'air.

—Parfaitement.

—Alors, il n'y a qu'un moyen: ces messieurs doivent également tirer en l'air!

La reconstitution de la Bastille.

Depuis quelque dix-huit mois, on voyait passer dans les journaux de petites notes de réclame pour une reconstitution de la Bastille en faveur de laquelle une concession de terrain avait été accordée au Champ de Mars à MM. Perrusson et à un architecte, M. Colibert. Le public, au milieu des annonces de tant de merveilles que doit faire éclore l'Exposition de 1889, ne donnait peut être pas une grande attention à celle-là; mais voici que, tout d'un coup, les travaux de cette reconstitution de la Bastille ont été activement poussés et terminés de telle façon que les organisateurs font aujourd'hui une inauguration officielle de leur entreprise, une grande fête de charité placée sous le patronage des députés de la Seine.

Une sorte de répétition générale des attractions diverses que renferme cette petite exposition à côté de la grande a eu lieu hier et elle a été pour chacun l'occasion d'une surprise: il est difficile de mieux réussir dans une tentative de ce genre; il est impossible de faire mieux revivre tout un quartier de Paris.

C'est, au long du Champ de Mars, au croisement des avenues de Suffren et de La Mothe-Piquet, en dehors de l'enceinte des travaux de l'Exposition, toute une ville minuscule qui s'élève: elle est bâtie en planches, en plâtre, en toile peinte, mais on a su lui donner, dans l'ensemble, une coloration qui ne la fait pas trop ressembler à un décor de théâtre. On a profité de l'expérience faite en 1886, aux Tuileries, où le cabaret des Porcherons sentait d'une lieue les baraquements de la foire au pain d'épice.

L'entrée principale se trouve sur l'avenue de Suffren: on pénètre sous une porte basse, ayant un air de château du moyen âge fort amusant et on se trouve dans une rue large de dix mètres, bordée de boutiques diverses.

On a réuni là les curieuses maisons qui subsistent encore dans certains coins de Paris, dans le périmètre agrandi du faubourg Saint-Antoine. Voici la façade rouge et grise d'un hôtel du prince Czartorisky, au pied de laquelle on voit la boîte aux lettres et le magasin "des chaises à porteurs"; plus loin s'élève la massive construction de l'hôtel de Mayenne, où est établi un restaurateur à la mode; à droite et à gauche, quelques-unes des bizarres demeures qui existent dans l'impasse Guéménée. Enfin, sur la droite, un dôme noir s'arrondit dans le bleu du ciel: avec son perron monumental et son large fronton, vous retrouvez là l'église Saint-Paul. Elle abrite un musée des *Souvenirs de la Révolution*. Pénétrez-y: sur des toiles panoramiques fort habilement peintes et disposées par un artiste de talent, M. de Saint Génois, se présentent aux yeux divers épisodes de la grande époque. Ici, un prisonnier s'évade suspendu en l'air à une corde; là, Camille Desmoulins harangue le peuple; plus loin se déroulent les épisodes de la vie agitée des rues.

Il y avait, à coup sûr, un danger à aborder la représentation de scènes de cette espèce: on courait le risque d'imiter le "panopticum" de la foire, et d'amoindrir le souvenir d'événements grandioses: M. de Saint Génois a fort adroitement évité ces écueils; il a, en outre, su joindre à ses toiles intéressantes quelques objets qui feront la joie des antiquaires: des autographes de Latude, des lettres de cachet, des armes et le coffre-fort (authentique, paraît-il, il a été prêté par un collectionneur, M. Dumas), que l'on a retrouvé dans les ruines de la Bastille.

En quittant cette église transformée en temple de la vie révolutionnaire, on arrive en face de la Bastille même: elle est représentée, comme la plupart des autres édifices, au quart de sa hauteur. Rien n'y manque: on franchit sur un pont-levis un fossé rempli d'eau, pour pénétrer dans un souterrain, le terrible souterrain où l'on retrouva jadis deux prisonniers oubliés depuis trente ans: Tavernier et un inconnu.... On les a représentés en cire, les fers aux mains. C'est une petite concession faite à la badauderie populaire, qui aime fort les musées Tussaud et Grévin....

La salle des fêtes, voisine de ce sombre cachot, est plus attrayante: elle a pris la place de la cour intérieure de la Bastille, que l'on a couverte. Dans le fond est dressé un petit théâtre où l'on jouera des farces du XVIIIe siècle; sur les côtés sont dressées des tables semblables à celles des cafés-concerts. La décoration est, partout, de bon goût et reconstituée sévèrement, d'après des documents du temps. M. Cousin, l'érudit directeur du musée Carnavalet, a mis ses collections merveilleuses à la disposition de M. Colibert qui y a largement puisé; on a pu ainsi éviter de trop choquants anachronismes et des interprétations trop fantaisistes.... A ce point de vue, pourtant, ne vous fiez pas beaucoup à la brasserie de Santerre qui est accolée à la Bastille; voyez plutôt à l'autre bout de l'enceinte, sur l'avenue de Suffren, une fort belle reproduction de l'ancienne porte Saint Antoine, avec son buste du grand roi et ses inscriptions flamboyantes.

Toutes ces bâtisses, grises, rouges ou blanches, quel que soit l'intérêt qui se rattache aux souvenirs qu'elles font renaître, seraient néanmoins assez tristes si l'on ne s'était avisé d'y donner libre carrière à l'imagination bien connue du petit commerce parisien qui s'y est installé: les devantures portent, avec d'amusants pastiches, les noms d'industriels qui noircissent la quatrième page de nos journaux. Un opticien s'intitule "lunetier" et vend des binocles dans une échoppe; un cordonnier célèbre est devenu "carleux de souliers"; une marchande de faïences a orné sa maison d'assiettes jusqu'au toit; la librairie du Centenaire de 1789 est gérée par une Charlotte Corday (à toutes les devantures, d'ailleurs, se tiennent des Frontins ou des Marinettes).... Voici encore un perruquier, qui a pris son enseigne au musée Carnavalet même; un imprimeur; un "laveur" public; un tailleur "au pié du quartier", des buvettes-tonnelles, la salle de magie noire où Dickson ressuscitera les personnages de Cagliostro; enfin, entre vingt autres boutiques, la confiserie Lorraine où tous les meubles, de vieux style, ont été rapportés du pays même; les dragées de Verdun, les confitures de Bar y sont vendues dans des modèles de 1789; le chocolat s'y débite en pastilles qui ont la forme de monnaies et de médailles révolutionnaires; des crieurs offrent enfin à tout venant le *Père Duchesne* et les brochures de Sieyès.

Comme complément à ces curiosités archéologiques ou gastronomiques, la place publique, devant la Bastille, devient pendant toute l'après-midi le théâtre de représentations de bateleurs et de pîtres qui chantent des vieux lais. La musique des *gardes-françaises*, en costume bleu, joue des airs que MM. Charles de Sivry et Deo ont patiemment retrouvés et notés; puis à trois heures et demie, chaque jour, on assistera à l'évasion d'un prisonnier de la Bastille: un clown passera à travers une fenêtre et courra sur les corniches, de soupirail en soupirail.... C'est encore le pittoresque à bon marché qui reparaît là. On pourrait sans inconvénient rayer ce numéro d'un programme amusant, qui se joue, en somme, dans un cadre des plus agréables.

Italie.

La direction générale de la statistique vient de publier un tableau de l'émigration italienne à l'étranger en 1887.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce document, c'est l'augmentation considérable d'émigrants qui s'est produite en 1887.

Le nombre des émigrants proprement dits a atteint le chiffre de 127,748, tandis qu'en 1886 il n'était que de 85,855 et en 1875 de 19,756.

Le nombre des émigrants temporaires s'est élevé, en 1887, à 87,917; l'année précédente il n'avait été que de 82,474.

—Dimanche soir, à Rome, un individu, convenablement vêtu, se mit à jeter des pierres dans les vitres du palais occupé sur la place de Venise par l'ambassade d'Autriche-Hongrie près le Saint-Siège. Saisi par des agents de police, il se défendit vigoureusement en criant: "On m'assassine! A bas tous le gouvernements!"

A la questure on établit son identité. C'était un nommé Louis Schiller, artiste peintre, d'origine hongroise. Il a été mis à la disposition de l'ambassade d'Autriche.

A la Bourse:

—Qu'est-ce que vous pensez de ces valeurs?

—Hum! elles ne me paraissent pas très catholiques.

—C'est bien pour cela que je vais me dépêcher de les convertir.

Algérie.

LE VOYAGE DU ROI DE SUÈDE.

Arrivé le 3 mai à Philippeville, sur la frégate la *Freja*, escortée par le *Balder*, le roi de Suède est parti immédiatement pour Constantine. Le consul général de Suède et Norvège en grand uniforme, le général Ritter, M. le préfet Mengarduque, sont allés au devant de lui jusqu'au col des Oliviers, dans le wagon-salon de la Compagnie P.-L.-M. A la gare de Constantine, le roi est monté dans la voiture du général Ritter, qui l'a conduit à l'hôtel de la Division, où ses appartements étaient préparés.

Le lendemain, Oscar II a visité le matin les quartiers arabes, accompagné du général Ritter; l'après-midi, il est allé aux gorges de Rhumel.

La présence du roi à Constantine a fait sensation parmi les indigènes: ils s'attendaient à admirer ses brillants uniformes. Aussi ont-ils été très surpris de le voir en costume civil.

Le *Progrès de l'Algérie* rapporte que, dans un café maure, un de nos concitoyens parlant arabe a eu un succès inouï auprès de ses auditeurs, en leur racontant comment un général français devint souverain d'un pays étranger, et en leur apprenant que le petit-fils de ce général était précisément ce roi qui parcourait les rues de l'antique Cirtha.

Le 5 au matin, le roi partait par train spécial pour Batna-Biskra.

La veille, la *Freja* et le *Balder* avaient mouillé à Alger, venant de Philippeville, d'où ils étaient partis le 3, à quatre heures du soir. La *Freja* est commandée par le capitaine Lilichunk, montée par 274 hommes et armée de 16 canons. Le *Balder* est commandé par le capitaine de frégate C. Hjelm, monté par 227 hommes et armé de 10 canons.

Les saluts d'usage ont été échangés entre les navires suédois et l'amirauté.

Un télégramme d'Alger annonce que ces deux bâtiments ont repris la mer, hier, avec le roi de Suède, à destination de Gibraltar

FÉLIX PYAT.—En réponse à un groupe italien qui organise à Marseille un meeting auquel doivent assister plusieurs députés italiens, M. Félix Pyat, député des Bouches-du-Rhône, vient d'adresser la lettre suivante:

"Rien ne m'est plus à cœur que la paix, plus encore, l'amitié entre les deux peuples. L'Italie est la seconde patrie de tout Français civilisé, comme la France est la seconde patrie de tout Italien démocrate. C'est vous dire que j'accepte avec joie l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser."

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsepareille d'Ayer.

Décédée hier matin, lundi 21 mai, 1888, à 10 heures, à l'âge de 71 ans, Mme Veuve FELIX BOUSQUET. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Bousquet, Jacob, Adam, Doumeing, Juré et Archinard, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, mardi, à 4 1/2 heures, de sa dernière demeure No 114, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne.

Décédé à la Grande Isle Louisiane, le 20 mai 1888, à une heure et demie de l'après-midi, à l'âge de 40 ans, JOHN LUDWIG, natif de Mauhien, Bavière, et résident de la paroisse Jefferson depuis 38 ans.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie, Whiskies célèbres de Cabn, Belt & Cie. 10 déc—1an

Avis.

$4,505. Nlle Orléans, 21 mai 1888.

Le soussigné certifie qu'il était porteur d'un quart du billet de combinaison Nos 5—9—58, classe 216, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui a gagné le Premier Gros Lot de Quatre Mille Cinq Cent Cinq Piastres le mardi 15 mai 1888; le dit billet ayant coûté la somme de vingt-cinq sous, au bureau de M. Albert Harris, 1099 rue Magazine et que le montant m'en a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

JOSEPH GRELIER. Résidence, 1130 1/2 rue Camp Ville.

22 mai—

LE DOCTEUR JUST TOUATRE de la Faculté de Médecine de Paris ayant pris charge de l'office du docteur J. Borde, pendant sa dernière maladie, continuera les consultations tous les jours de 2 heures à 4 heures, au No 141 rue Canal, coin Bourbon. Le docteur Touatre ne s'absentera pas durant l'été.
Résidence, 163 rue des Ursulines, entre Remparts et St Claude.
10 mai—1m

Nouvelle-Orléans, 12 mai, 1888.
Le Dr. H. Bayon, Sr., médecin de la Faculté de Paris, informe respectueusement le public qu'il se tient à sa disposition jour et nuit, et qu'il n'a jamais cessé d'exercer sa profession comme certaines personnes ont bien voulu l'insinuer.
Résidence et office, 125 rue Bourbon; heure de consultation, 9 à 10 a. m. Dr. H. Bayon, Jr. même office—Consultations, 2 à 4 p. m.
12 mai—1m

LOUIS PRIGERIO,
OPTICIEN,
161........Rue du Canal........161
Instruments d'opticiens, de voyers, de marine et de mathématiciens.
Il est fait une spécialité de la réparation d'instruments de tous genres. Longues-vues et lorgnons d'opéra, lunettes, binocles, articles pour dessin, etc.
Réparations de montres.
Couteaux de poche, rasoirs, ciseaux.
9oct—1an—DimMar—Jeu

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham Madras Turcoma
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux 8oct—1an

TRADERS BANK
AU COIN DES RUES
DECATUR ET DOUANE.
CAPITAL - $100,000
HENRY MASPERO..............Président
D. FATJO..............Vice-Président
J. E. TOURNÉ..............Caissier
Dépôts reçus et fiffmes qu'ils soient.
20 mai—6 mois

Crescent Insurance Company,
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849.—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN..............Président
J. H. OGLESBY..............Vice-Président
CHAS. E. RICE..............Secrétaire
Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolsen,
Lucien Delery, S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman, Charles Newman
Joseph Kohn, M. Gillis,
James T. Rodd, Chas. A. Rice
D. R. Calder.
Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississipi et l'Arkansas.
10 jul 87—1an

C. LAZARD & Cie.,
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés,
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
29, 31, et 33 rue du Canal, coin North Peters, Nlle-Orléans, Lne.
24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam

$1.00 LA PAIRE!
Bottes à boutons pour petits garçons:
$1.00 LA PAIRE!
Escarpins garnis en vernis, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottines fines en prunelle, pour dames:
$1.00 LA PAIRE.
Bottes à boutons en chevreau, pour fillettes:
$1.00 LA PAIRE.
Pour clore plusieurs consignations, avant la prise de l'inventaire, plusieurs lots de CHAUSSURES à
25, 50 et 75 cts.
—A—
L'ÉTOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse, Nlle-Orléans, Lne.
3 mars—6 m—sam dim jeu

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal. 2me district.
1er nov 87—mar jeu dim—1F

P. WERLEIN.
135 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, Lne.
PIANOS ORGUES
Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.
Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute musique mise à l'essai avant d'acheter. Escomptes spéciaux. 18 déc—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DU MONDE CONTRE L'INCENDIE.
Plus de $40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
NEWTON BUCKNER, Chairman; RODOLPH WOESTE, A. DELVAILLE, JNO. W. LABOUISSE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.
12 nov. '87—1an

PHAETONS AND SURREYS
The Popular Styles of the Day.
R. P. RANDALL'S REPOSITORY,
54 and 56 BARONNE.
et n ai—3m

DENTISTES.
Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, B. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 aout—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mai 1888.

Liste de publication.

Ardisson Honoré	Juca Bernard
Baratte Victor Albert	Knaebel Gustave
Berna d Pierre	Kuhne Frédéric
Beaujeu famille	Labiste Jean Pascal
Carré Mme Veuve	Lacoste Jean Marie
Castay Victor	Lailhacar Pierre
Casalis Jean	Lambouroux Jacques
Casaban Lartigan Marcel	Larroux Veuve
Collet Dr Joseph	Lefros Delle Angélina
Darré Vve Firmin	Lemonnier Séverin Léonard
Dastillon Vve Germain	Lenfant Cesaire
Destouet Jacques	Mailhes ou Maillet Joseph
Ducasse Marie	Manen Pierre
Duché Julien	Mascarelly Mme Vve Julie Horace
Fabre Pierre Louis	Pajot Edouard
Froment Claude	Poisson Pierre
Garlepied Edward	Poujade Henri
Garlepied dame Laurence épouse Vergnole	Quesnel Victor
Gourieux Emile	Quesnel Victor Henry
Henry Flavien	Rebours F Emile (2)
Henry Pierre	Richard Auguste
Henrion Jean - Baptiste	Royère Pierre
Hognet Louis Marie	Savn Paul Jules
Jagon Célestin	Simian Philippe
Jayet Gaspard	Villaret Louis
Jouin Louis	

LETTRES.

Brohon Charles	Déal Joseph [2]
Conroulean Mme Louise	Hancart Clodomir
Delbruck Georges	Jacquet François Désiré
	Poisson Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er mai 1888.

Le Consul Général,
VTE PAUL D'ABZAC

Nouvelle-Orléans, 19 mai 1888.

Bureau de La. Brewing Co.—Coin Jackson et Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans, Lne.—A une assemblée du Board de Directeurs tenue le 8 mai 1888, un dividende de 10 pour cent par action a été déclaré payable à partir du 25 mai prochain.

H. ENGELHARDT, Secrétaire.

19 mai—1 sem.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crete, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
12 sept—

MONTRES,
BIJOUTERIE,
PINCE-NEZ ET LUNETTES,
E. A. TYLER'S SON,
Magasin transféré à
98 RUE DU CANAL.
8 av—3m

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire, ... tenant que la rentrée des ... autrement, à l'éditeur.

Hôtels et Sources.

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert jusqu'au 15 octobre. 28 av—3m

Hôtel Collum Springs,
Près des sources de Bladon, Ala., ouvert aux voyageurs dès le 15 mai 1888. Pension au mois, $25; à la semaine, $7.50; réductions libérales faites aux familles. Bains froids, chauds d'eau sulfureuse et d'eau salée. On peut acheter un billet d'aller et retour par la voie de Mobile et de la rivière Bigbee. Les steamers partent de la Mobile les Mardis et Samedis à 4 heures de l'après midi. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à S. C. O'Hara, Bladon Springs, Ala.
6mai—

Nettoyage des Citernes.
La Compagnie dite: "Sediment Machine Co" est aujourd'hui en pleine opération et avec succès. Elle a en sa possession nombre de certificats dont le public peut prendre connaissance d'hommes à professions et d'hommes d'affaires tels que les Drs F. Loeber, H. E. Schuppert, MM. Jos Bowling, Morris Schwabacher, J. B. Sinnott, Alphonse Walz, Bodley frères, W. F. Lawrence, A. Schwartz & Son, Geo. Lhote & Cie. et autres.
Il suffit de voir fonctionner notre appareil pour que le plus sceptique des hommes acquière la conviction que nous enlevons parfaitement tout ce qui dépose au fond des citernes et avec faible perte d'eau.
Le prix de deux nettoyages par an est de $3; pour introduire une bonde plug. $1 50 additionnel la première année.
Le procédé de cette compagnie est patenté et le public est mis en garde contre toute usurpation de droit.
Envoyez vos ordres à la Sediment Machine Co, No 35 rue de l'Union, près Carondelet.
22 avril—1m

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal
Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique d
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS
1er oct87—1an

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon 17 fév 88—1anPP.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp

TREIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
.. .. risques de rivières	728 45	
.. .. risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	
		34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,21? 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc., moins escompte et intérêt	17,277 67	
		77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$3,781 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant:

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,?10 48
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.

I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER,	JNO. EVERETT.
LEON BERTOLI.	C. TAYLOR GAUCHE
H. H. BIERHORST,	CHAS HEMARD.
PETER BLAISE,	A. H. ISAACSON,
H. ELLERMAN,	I. N. MARKS,
JNO. FITZPATRICK,	A. A. MAGINNIS,
WASH. MARKS,	T. PRUDHOMME,
JACOB SCHOEN,	A. H. SIEWARD.
OTTO THOMAN,	GEO ZETZMANN.

24 janv—Mardi—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 21 MAI—CLASSE No 321
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
22	99	75	47	53	67	39	98	21	56	50	4	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, ne font en public et ... seulement dans les salons de la Compagnie.

Ce 21 mai 1888...

AMUSEMENTS.

WEST END!
Eté de 1888.
Grande ouverture, Dimanche 20 mai.
Le magnifique établissement de West End vient d'être complètement restauré.
La direction s'est assuré les services d'un corps de musique composé de quarante artistes de premier ordre, ayant pour chef
Le Prof. Geo. A. Paoletti.
De grands concerts en plein air, auront lieu tous les soirs; on y entendra les dernières nouveautés musicales.
Les concerts, les jours de la semaine, commenceront à 6 heures du soir.
Le dimanche, le concert commencera à 5 heures de l'après-midi.
Les trains, pendant la semaine, partiront toutes les heures, jusqu'à 3 heures de l'après midi. Ils partiront, après cette heure, à de courtes intervalles.
18 mai au 31 inclusiv.

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET,
PIERRE POUTZ, H. GALLY
D. FATJO, A. SCHREIBER
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI
GUS. PITOT, J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

LA QUARANTAINE.

Proclamation Annuelle.

DÉPARTEMENT EXECUTIF
Etat de la Louisiane.

Attendu que le 29 mars, A. D. 1888, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane a requis l'Exécutif de cet Etat à émettre sa Proclamation de Quarantaine, et lui en a indiqué les règlements:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE—Navires qui, de quelque port qu'ils viennent, sont infectés; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire supérieure, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine, sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de CINQ (5) JOURS PLEINS, à partir de l'heure de leur arrivée à la Quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

La détention de cinq jours ordonnée ci-dessus s'appliquera à tous les ports du Golfe du Mexique et de la mer des Caraïbes, mais non aux navires venant de ports au Sud de l'Equateur dont la période de détention sera de TROIS (3) JOURS.

Tous navires venant de la Méditerranée ou d'autres ports, connus pour être infectés de choléra ou soupçonnés de l'être, ou qui peuvent le devenir plus tard, seront soumis à la sanitation maritime et telle détention que pourra fixer le Bureau de Santé

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets ou les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de QUARANTE (40) JOURS, ainsi qu'une complète désinfection.

Conformément à la loi et d'après la suggestion du dit Bureau de Santé, moi, SAMUEL D. McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, je publie ma proclamation ordonnant que la quarantaine, simplement pour l'inspection et la désinfection des navires, soit mise en vigueur à partir du VINGT-NEUVIÈME JOUR D'AVRIL 1888, jusqu'au 1er JUIN 1888, à moins que le Bureau de Santé de l'Etat ne suggère qu'il en soit autrement. A partir de cette date, tous navires partant sous le coup de la quarantaine seront détenus ainsi qu'il est pourvu plus loin.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations de l'Etat, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements ci-dessus, et le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans sera tenu de procéder énergiquement contre toute violation des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

{SCEAU} En foi de quoi, j'ai apposé ma signature et y fait joindre le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton Rouge, ce 4me jour d'avril de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt-huit.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et Passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires, les suggestions suivantes dans le but de faciliter la mise à exécution des règlements de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention:

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, pendant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tous sofas, tapis, rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en acier.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires de navires sont instamment requis d'exiger des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capable de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers seront requis de ne pas avoir dans leurs effets des soieries, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires mouillés dans les ports où sévit la fièvre jaune devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra, être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé.

7. ... doivent surtout être ... la ...